

ML/NLB

A2L HABITAT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 60.000 €
Siège Social : BRETTEVILLE-SUR-ODON (14760)
91 B Route de Bretagne
RCS CAEN 818.970.576

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 30 JANVIER 2025

Le 30 janvier 2025, à 17 heures, les associés de la Société A2L HABITAT, SAS au capital de 60.000 €, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, d'un commun accord.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée présents en entrant en séance, en son nom.

Monsieur M'Hamed AISSA, préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 4.950 actions sur les 6.000 ayant le droit de vote.

Il est rappelé à l'assemblée générale que les décisions collectives qu'elles entraînent ou non la modification des statuts doivent être prises à la majorité des deux tiers des actions.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée la feuille de présence.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Extension de l'objet social
- Mise à jour des statuts
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

Puis Monsieur le Président ouvre les débats.

Après discussion, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

M.A. C.B.

PREMIERE RESOLUTION- EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

L'Assemblée Générale décide d'ajouter à l'objet social, à effet de ce jour, l'activité suivante :

« Toute activité de maîtrise d'œuvre, établissement de plans, coordination de chantiers »

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION- MISE A JOUR DES STATUTS

Consécutivement à l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de mettre à jour l'article 2 des statuts qui sera désormais rédigé ainsi :

« ARTICLE 2 – OBJET »

La société a pour objet, directement et indirectement, en France et à l'étranger :

- *la construction de maisons individuelles,*
- *la rénovation, l'extension de maisons individuelles, de bâtiments et d'immeubles collectifs,*
- *la vente en l'état futur d'achèvement,*
- *toutes opérations de promotion immobilière,*
- *la vente de tous produits se rapportant à l'habitat,*
- *toute activité de maîtrise d'œuvre, établissement de plans, coordination de chantiers,*

Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société pourra également prendre des participations dans toutes entreprises ou sociétés quelque en soit l'objet ou l'activité. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION- POUVOIRS EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Monsieur M'Hamed AISSA

M'Hamed AISSA

✓ Certified by  yousign

Madame Christelle BARBIER

Christelle BARBIER

✓ Certified by  yousign

A2L HABITAT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 60.000 €
Siège Social : BRETTEVILLE-SUR-ODON (14760)
91 B Route de Bretagne
RCS CAEN 818.970.576

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 30 JANVIER 2025

FEUILLE DE PRESENCE

N° d'ordre	NOM PRENOMS ET DOMICILE DES ACTIONNAIRES OU DES MANDATAIRES	ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU DES MANDATAIRES Ou mention : vote par correspondance
1	Monsieur Jean-François LEHOUX 6 Rue de Cambes VILLONS LES BUISSONS (14)	1.050	1.050	
2	Monsieur M'Hamed AISSA 6 rue Bout aux Charrières PLUMETOT (14)	2.475	2.475	<i>M'Hamed AISSA</i> 
3	Madame Christelle BARBIER 26 rue des Belles Portes BENOUVILLE (14)	2.475	2.475	<i>Christelle BARBIER</i> 
TOTAL		6.000	6.000	

Certifié sincère et véritable la présente Feuille de Présence à laquelle sont annexés 0 pouvoirs et 0 formulaires de vote par correspondance, arrêté à 2 Associés présents ou représentés, possédant ensemble 4.950 Actions sur les 6.000 Actions.

LE PRESIDENT

M'Hamed AISSA



M.A. C.B.